

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1597

présenté par

Mme Dubré-Chirat, M. Mis, Mme Degois, Mme Chapelier, M. Vignal, Mme Vignon, Mme O'Petit,
Mme Sarles, Mme Michel, Mme Tieгна et M. Claireaux

ARTICLE 10

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.